



**POLITIQUE  
BIOALIMENTAIRE**  
2018 | 2025

**RENCONTRE  
THÉMATIQUE  
SUR LA RARETÉ  
DE LA MAIN-D'ŒUVRE DANS  
LE SECTEUR BIOALIMENTAIRE**

29 AVRIL 2022, DE 8 H 30 À MIDI



# 1 CANEVAS DE LA RENCONTRE

## OBJECTIFS DE LA RENCONTRE

- Favoriser une compréhension commune des enjeux de main-d'œuvre.
- Explorer en coconstruction des avenues pour aller plus loin.
- Susciter les échanges avec les représentants du secteur sur leurs préoccupations.

## PRÉSENTATIONS

- Enjeux de main-d'œuvre au Québec :  
Une question de productivité, un problème de rigidité institutionnelle :  
Jonathan Deslauriers, directeur exécutif du Centre sur la productivité et la prospérité, HEC
- Actions et offre de services des ministères
  - Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
  - Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
  - Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration

## PARTICIPANTS

- **Ministre :**
  - André Lamontagne, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
  - Jean Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
- **35 participants à la plénière**
  - Membres du Groupe Production-transformation
  - Représentants des groupes sectorielles de la Politique bioalimentaire ayant participé aux prérencontres en 2022 — entreprises et associations
  - Comités sectoriels de main-d'œuvre

## ? QUESTIONS DE LA PLÉNIÈRE

### Enjeux et défis

- Quels problèmes avez-vous identifiés comme étant prioritaires? Quels sont vos défis les plus déterminants en matière de main-d'œuvre? Quels aspects devront être davantage travaillés au cours des prochaines années?
- Quelles actions avez-vous prises pour résoudre vos difficultés de main-d'œuvre?

### Pistes de solutions

- Quelles sont les ressources utilisées par votre secteur? Comment les utiliser à leur plein potentiel?
- Quelles sont les pistes de solutions à envisager? Y aurait-il des actions ou des démarches collectives à entreprendre par le secteur? Comment le gouvernement pourrait collaborer à ces démarches?

## 2 PRINCIPAUX ENJEUX ET DÉFIS SOULEVÉS

---

- La rareté de main-d'œuvre affecte l'ensemble du secteur bioalimentaire.
- La recherche et le développement, qui sont essentiels pour que le secteur bioalimentaire maintienne sa compétitivité, doivent bénéficier d'un soutien gouvernemental adéquat pour assurer leur réalisation.
- La hausse de la productivité par la mécanisation, l'automatisation et la numérisation des activités des entreprises représente une réponse incontournable à la rareté de main-d'œuvre. Les entreprises ont déjà adopté cette approche, qui entraîne des besoins en termes d'investissement, en main-d'œuvre qualifiée et en adaptation des technologies développées à l'étranger.
- Assurer le déplacement des travailleurs qui résident dans les centres urbains vers les régions constitue un enjeu pour les entreprises du secteur.
- La poursuite de la simplification et de l'assouplissement des exigences du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET), notamment à l'égard des études d'impact sur le marché du travail, ainsi que la réduction des délais de traitement représentent des priorités pour le secteur bioalimentaire.
- Le recours aux augmentations salariales comme moyen d'attirer et de retenir le personnel affecte les marges bénéficiaires des entreprises du secteur bioalimentaire, qui sont déjà sous pression. Il faut trouver des solutions plus globales.
- L'amélioration du recrutement d'étudiants dans les cégeps et les centres de formation est nécessaire, en privilégiant notamment la conciliation travail-études, pour assurer la relève dans le secteur bioalimentaire.
- La disponibilité des logements pour les travailleurs étrangers temporaires ainsi que l'application des nouvelles normes du gouvernement fédéral concernant ces logements poseront des défis additionnels aux entreprises.

### 3 PISTES DE SOLUTIONS SOULEVÉES PAR LES PARTICIPANTS

---

- Favoriser le recrutement d'étudiants étrangers en région pour des programmes d'études liés au secteur bioalimentaire. Une fois diplômés, ce sont de bons candidats à la résidence permanente dont l'intégration au sein de la société québécoise est déjà entamée.
- Poursuivre la mise en valeur des emplois dans le secteur bioalimentaire afin d'attirer plus de travailleurs.
- Mieux soutenir les projets des entreprises pour assurer la mécanisation, l'automatisation et la numérisation de leurs activités afin de répondre à leurs besoins.
- Accompagner les entreprises pour faciliter le réseautage et le développement de leurs compétences en vue d'accélérer l'adoption des nouvelles technologies numériques.
- Recourir aux travailleurs expérimentés ayant pris leur retraite en leur offrant les incitatifs requis pour venir occuper un emploi dans le secteur (ex. : horaires de travail).
- Continuer à travailler avec le gouvernement fédéral et les ministères québécois dans l'objectif d'améliorer le PTET et que le Québec puisse exercer un plus grand rôle à l'égard des travailleurs étrangers temporaires, notamment dans le cadre du PTET et envisage la mise en œuvre d'un projet pilote exclusif au secteur bioalimentaire.
- Prioriser le traitement des demandes de travailleurs étrangers temporaires pour les postes jugés plus critiques dans le secteur bioalimentaire.
- Sélectionner les personnes ressortissantes étrangères qui ont une expérience de travail au Québec pour mieux s'intégrer à la société québécoise, avec une connaissance de la langue française.

### 4 SUIVIS

---

- Poursuite de la mobilisation et de la concertation entre les acteurs du secteur bioalimentaire et le gouvernement du Québec pour la recherche de solutions afin de faire face aux enjeux de main-d'œuvre.
- Poursuite de l'accompagnement des acteurs du secteur bioalimentaire par le MAPAQ.

---

ALIMENTER  
**NOTRE  
MONDE**